

---

---

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet d'élargissement  
et de réhabilitation de la Grande Allée,  
entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN,  
par les Villes de Brossard et Longueuil**

**Dossier 3211-05-465**

**Le 16 octobre 2015**

*Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques*

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée, entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN, par les Villes de Brossard et Longueuil répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2014-06-12	Réception de l'avis de projet
2014-06-13	Délivrance de la directive
2015-03-27	Réception de l'étude d'impact
2015-06-05	Transmission du premier document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2015-07-24	Réception de la première série de réponses
2015-09-11	Transmission du second document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2015-10-14	Réception de la seconde série de réponses

### DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée, entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN, par les Villes de Brossard et Longueuil, vise à transformer 2 km de la Grande Allée actuelle (une seule voie dans chaque direction avec panneaux d'arrêt aux intersections) en boulevard urbain à 6 voies séparées par un terre-plein central. Au nord des boulevards Moïse-Vincent et du Quartier, une voie réservée aux autobus serait aménagée dans chaque direction. L'implantation de feux de circulation aux intersections les plus achalandées est également prévue, de même que l'aménagement de voies auxiliaires aux intersections contrôlées et d'un sentier multifonctionnel. La vitesse affichée serait de 50 km/h.

Selon les Villes de Brossard et Longueuil, la justification du projet tient à la capacité actuelle de la Grande Allée qui ne serait pas suffisante pour absorber les débits de véhicules supplémentaires générés par les nombreux projets de développements prévus aux abords de cette artère urbaine.

La mise en service de la nouvelle route est prévue pour octobre 2016. Le coût du projet est estimé à 19 M\$.

## ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC, les ministères et l'organisme suivant :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Transports;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- VILLES DE BROSSARD ET DE LONGUEUIL. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée, entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN – Partie 1*, par CIMA+, 2 février 2015, totalisant environ 484 pages incluant 4 annexes;
- VILLES DE BROSSARD ET DE LONGUEUIL. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée, entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN – Partie 2*, par CIMA+, 2 février 2015, totalisant environ 597 pages incluant 11 annexes;
- VILLES DE BROSSARD ET DE LONGUEUIL. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée, entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN – Réponses aux questions et commentaires – Série 1*, par CIMA+, juillet 2015, totalisant environ 397 pages incluant 8 annexes;
- VILLES DE BROSSARD ET DE LONGUEUIL. *Étude d'impact sur l'environnement – Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée, entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN – Réponses aux questions et commentaires – Série 2*, par CIMA+, octobre 2015, totalisant environ 24 pages incluant 2 annexes.



L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organisme démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de juin 2014.

De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandat du ministre annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

## **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



**Hubert Gagné**, M.Sc.Géogr.

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

